

LIVRET

des emplois
saisonniers agricoles
CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES
VIENNE



NOU
NOU
NOU



ANEFA

Poitou-Maritime

Sommaire

Mode d'emploi.....	3
Les offres d'emplois saisonnières en charente-Maritime.....	4 à 10
Les offres d'emplois saisonnières en deux-Sèvres.....	11 à 14
Les offres d'emplois saisonnières en Vienne.....	15 à 21
les offres d'emplois accessibles aux mineurs de + de 16 ans.....	22 à 25
Calendrier des travaux saisonniers.....	26
D'autres saisons en région.....	27
Présentation de l'ANEFA POITOU MARITIME.....	28
Hébergement : dispositif de la maison de la saisonnalité.....	29
Informations pratiques : conditions de travail / santé et sécurité au travail.....	30 à 31

Mode d'emploi du livret

Les offres sont classées par production

N° offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
1	La période du contrat. Celle-ci est variable en fonction des conditions météorologiques.	Le descriptif des tâches qui vous seront confiées.	Le nombre de poste proposé par l'entreprise	Les conditions de travail et les qualités requises pour ce poste.	Les coordonnées de l'employeur	Comment postuler à l'offre : Téléphone Mail Site internet Fiches d'inscription à télécharger...	Les possibilités d'hébergement camping, gîte, dispositif maison de la saisonnalité

Recommandations :

Avant de postuler à ces emplois, nous vous remercions de bien respecter tous les critères de sélection et le mode choisi par l'employeur.

Ne dérangez pas les employeurs, déjà très sollicités, par un contact inutile !

Les offres d'emplois saisonnnières agricoles

EN CHARENTE-MARITIME



N°offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
1	Du 01/12 au 31/12/2020	Taille des vignes	4	Temps complet Travaux payés au pied, à la tâche Période de recrutement : Du 01/01 au 31/05/2020	SAS CHATEAU DE MONTIFAUD Route de la Robinerie 17520 JARNAC CHAMPAGNE	Par mail : rh.chateau-montifaud.com Par téléphone : 05 46 49 00 10 Heures d'appel de 9h à 17h Présentation en direct Contact : Mme Elodie ROUX	Non
2	Du 01/10 au 31/10/2020	Agent viticole polyvalent	15	Temps partiel Amplitude horaire : 7h45-12h et 12h30-16h30 Etre éligible à l'insertion par l'activité économique (bénéficiaires des minima sociaux) Période de recrutement : Du 01/09 au 31/10/2020	ATEL 12 Impasse des Noyers 17150 CONSAC	Par mail : atel.consac@wanadoo.fr Téléphone : 05 46 49 72 42 Heures d'appel de 9h à 12h et de 14h à 17h Contact : M. Olivier GUIFFIER	Non
3	Du 15/05 au 10/07/2020	Ouvrier viticole	3	Temps complet Lieu de travail : Montils - Courcoury - St Sever	EARL DE LA CORNELLE 14 Chemin de la CoRnelle 17800 MONTILS	Par mail : gregory.revault@orange.fr Par courrier	Camping, gîte, chambre d'hôte
4	Du 15/09 au 15/10/2020	Vendanges	1	Temps complet	EARL JEAN ROUX Famille GOYON 34 Rue de la Petite Champagne 17800 SALIGNAC SUR CHARENTE	Par téléphone : 05 46 96 43 91	Non
5	du 01/06 au 30/06/2020	Relevage des vignes	8	Temps complet 6h-14h30	SCEA VIGNOBLES BAUDRY 2 Chemin du Moulin Chaillot 17460 TESSON	Par mail : moulinchaillot@gmail.com Téléphone : 06 83 73 08 74 Présentation en direct	Non
6	du 01/06 au 10/07/2020	Relevage des vignes	8	Temps plein 8h-12h/14h-18h	GAEC LE FAGNOUX 32 Rue des Tilleuls Le Chagneau 17770 AUJAC	Par mail : lefagnoux@orange.fr Téléphone : 06 83 76 96 22 Contact : M. Jacky CROIZET	Camping, gîte, chambre d'hôte

N° offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
1	Du 09/03 au 30/11/2020	Conducteur d'engins agricoles	1	Temps complet Période de recrutement : Du 31/12/2019 au 01/03/2020	EARL BALLOGE N°1 A Rue de St Xandre La Sauzaie 17138 ST XANDRE	Par mail : earl.balloge@wanadoo.fr Téléphone : 06 14 83 60 71 Heures d'appel vers 21h Contact : M. Bernard BALLOGE	Non
2	Du 01/07 au 31/07/2020	Conducteur d'engins agricoles	1	Temps complet Période de recrutement : Du 31/12/2019 au 01/03/2020	EARL BALLOGE N°1 A Rue de St Xandre La Sauzaie 17138 ST XANDRE	Par mail : earl.balloge@wanadoo.fr Heures d'appel vers 21h Téléphone : 06 14 83 60 71 Contact : M. Bernard BALLOGE	Non
3	Du 20/07 au 10/08/2020	Castration maïs	10	Temps partiel Amplitude horaire : 7h-13h Période de recrutement : Du 01/04 au 14/07/2020	EARL BAUD 26 Chemin des Seguins 17150 NIEUL LE VIROUIL	Par mail : baud.loic@outlook.fr Téléphone : 06 70 36 09 10 Présentation en direct Contact : M. Loïc BAUD	Non
4	Du 10/07 au 31/08/2020	Castration de maïs	530	Temps partiel Missions de 4 jours à 1 mois Possibilité de travailler le samedi Secteurs de travail : - Surgères - Aigrefeuille - St Jean d'Angély - Dampierre sur Boutonne	AIDER 17	Télécharger la fiche d'inscription : AIDER 17 emploi saisonnier sur : www.poitoumaritime.anefa.org	Non
5	Du 10/07 au 31/08/2020	Epuration de tournesol	700	Temps partiel Missions de 4 jours à 1 mois Possibilité de travailler le samedi Secteurs de travail (17) : - Marans - Chambon - Aigrefeuille - Couçon - St Laurent de la Prée - Esnandes - ST Georges des coteaux Secteur de travail (79) : - St Génard Secteur de travail (85) : - Vix	AIDER 17	Télécharger la fiche d'inscription : AIDER 17 emploi saisonnier sur : www.poitoumaritime.anefa.org	Non

N° offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
1	Du 15/08 au 15/10/2020	Cueillette et éclaircissage des pommes, poires et vergers	50	Temps complet Période de recrutement : 1 mois avant la date	GE ARBORIS 17100 SAINTES	Par mail : contact@seud.fr	Non
2	Du 01/09 au 30/10/2020	Cueillette des pommes	50	Temps complet Tous les matins du lundi au samedi Vous devez habitez à proximité de l'exploitation. Période de recrutement : Du 15/07 au 31/08/2020	SARL SAINTONGE FRUITIERES 17810 PESSINES	Contacteur l'ANEFA Poitou-Maritime Par téléphone : 05 49 44 75 25 Par mail : poitoumaritime@anefa.org	Non

Tabaculture

N° offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
1	Du 20/08 au 15/09/2020	Accrochage du tabac sous serre	9	Temps complet Période de recrutement : Du 10/08 au 20/08/2020	EARL LES TERRES DE CHASSERAT 3 Çabras 17430 CABARIOT	Par téléphone : 06 68 80 56 24 ou 05 46 83 29 15 Contact : M. Patrick CARRON	Non

Travaux divers-espaces verts

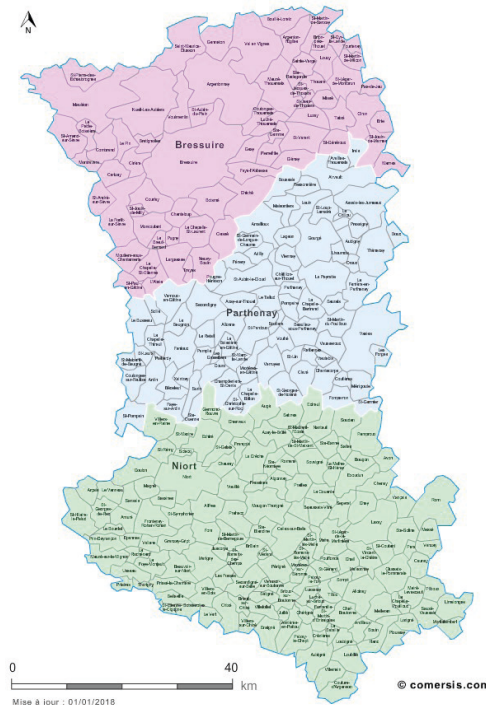
N° offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
1	Du 25/08 au 30/09/2020	Triage des noix sur table et évacuation des déchets, station d'écalage et de tri	3	Temps complet Horaire en fonction des conditions climatiques Période de recrutement : Du 01/05 au 24/08/2020	EARL PAIGNON-RAMBAUD Rue de la Ferrière Pinthier 17800 PONS	Par téléphone : 06 72 41 88 22 Contact : M. Damien RAMBAUD	Non

Maraîchage

N°offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
1	Du 01/07 au 31/08/2020	Cueillette de légumes : melons, tomates, courgettes, pommes de terres	4	Temps complet Période de recrutement : Du 31/03 au 30/06/2020	POUGNAUD Christophe 22 Ter de la Morelière 17650 ST DENIS D'OLERON	Par téléphone : 06 18 19 89 28 Par mail : chris.pougnaud@sfr.fr Contact : M. Christophe POUĞNAUD	Camping, gîte
2	Du 12/10 au 26/10/2020	Cueillette et calibrage de Kiwis	3	Temps partiel Horaire en fonction des conditions climatiques Période de recrutement : Du 15/09 au 10/10/2020	KIWI DE MEUX 57 Route du Château 17500 MEUX	Par téléphone : 06 84 86 85 54 Contact : M. Patrice SOULAT	Non
3	Du 01/04 au 30/06/2020	Ramassage des asperges	20	Temps complet Matin : cueillette Après-midi : conditionnement	EARL DES BONS BOIS 56 Route de la Côte de Beauté 17120 BOUTENAC TOUVENT	Par téléphone : 06 64 95 25 47 Par mail : rearldesbonsbois@sfr.fr Contact : Mme Marie DUMON	Camping
4	Du 01/07 au 31/08/2020	Ramassage, triage, conditionnement et ensachage de pommes de terre	25	Temps complet	SCEA LE PINIER 10 Rue Le Pinier 17250 LES ESSARDS	Par téléphone : 06 89 30 66 05 Contact : Mme Benoît JAMIN	Non

Les offres d'emplois saisonnnières agricoles

EN DEUX-SÈVRES



N° offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
1	De septembre à novembre	Cueillette des pommes	35	Temps complet Période de recrutement : Du 23/04 au 31/05/2020	EARL DESNOUES La Marchandière 79130 ALLONNE	Par téléphone : 05 49 63 72 32 Heures d'appels : 9h-12h Présentation en direct Contact : Mme Christelle DESNOUES	Camping
2	Du 01/09 au 01/11/2020	Cueillette des pommes	8	Temps complet Période de recrutement : Du 1/05 au 15/09/2020	EARL CROQ'FRUITS La Jamonière 79200 PARTHENAY	Par mail : mag.croqfruits@gmail.com Par courrier Contact : Mme Claudia GODET	Non
3	Du 01/09 au 10/11/2020	Cueillette des pommes	200	Temps complet Lieux de travail : Secondigny/St Pardoux - Travail en équipe	SARL LES VERGERS DES VIEILLES TOUCHES 1 La Vieille Touche 79130 SECONDIGNY	Télécharger la fiche d'inscription sur : www.poitoumaritime.anefa.org	Camping, gîte

N° offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
1	Du 15/06 au 30/09/2020	Employé de couvoir	10	Temps complet Amplitude horaire : 6h30-12h et 13h30-17h Le poste nécessite d'avoir un moyen de locomotion Période de recrutement : De mars à août 2020	BOYE ACCOUVAGE La Villonnaire 79310 LA BOISSIERE EN ÇATINE	Par courrier Par mail : mvignault@boye-accoupage.com	Camping, gîte, chambre d'hôte
2	Du 01/06 au 31/08/2020	Employé d'élevage	17	Temps complet Amplitude horaire : 7h00-12h et 13h-15h30 Lieu de travail : environ 10 kms du siège. Le poste nécessite d'avoir un moyen de locomotion Période de recrutement : Du 23/04 au 31/05/2020	BOYE ACCOUVAGE La Villonnaire 79310 LA BOISSIERE EN ÇATINE	Par courrier Par mail : mvignault@boye-accoupage.com	Camping, gîte, chambre d'hôte
3	Du 15/06 au 15/09/2020	Employé d'élevage et opération de reproduction	3	Temps complet Lieu de travail : Pougne-Hérissou (79) Largeasse (79) Période de recrutement : Du 01/03 au 30/05/2020	GRIMAUD FRERES SELECTION 3 La Corbière 49450 SEVREMOINE	Par mail : job@grimaud.com	Non

Grandes cultures

N° offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
1	Du 01/07 au 30/09/2020	Aide culture et volailles	1	Temps complet	EARL VIRBLAIS La Gaconnière 79380 ST JOUIN DE MILLY	Par mail : virblais@orange.fr Par téléphone : 06 81 24 56 80 Présentation en direct Contact : M. DEBORDE	Non
2	Du 20/06 au 31/07/2020	Agent de silop : - Collecte de céréales - Réception des céréales - Analyse de grains - Bons d'expédition - Saisie informatique - Entretien du site	80	Temps complet Horaires variables Travail de nuit et de week-end Lieux de travail : plusieurs sites dans le 79	TERRENA	Par mail : saison.collecte@terrena.fr	Non

Les offres d'emplois saisonnnières agricoles

EN VIENNE



Maraîchage-melons

N° offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
1	Du 10/08 au 30/09/2020	Récolte et triage des pommes de terre	10	Temps complet Période de recrutement : Du 01/06 au 31/07/2020	SCEA DES SERINETTES Le Bout du Pont 86510 BRUX	Présentation en direct Par mail : scea-des-serinettes@orange.fr	Camping/gites/ Chambre d'hôte
2	Du 01/07 au 30/09/2020	Cueillette melons	70	Temps complet Amplitude horaire : 6h-15h Véhicule indispensable Période de recrutement : Du 01/01 au 10/09/2020	SCEA HELIOS PLANT Les Chaumes 86110 COUSSAY	Télécharger la fiche d'inscription DE SCEA HELIOS PLANT sur : www.poitoumaritime.anefa.org la compléter et la renvoyer accompagnée des documents demandés.	Camping/gites/ Chambre d'hôte
3	Du 15/07 au 30/09/2020	Cueilleur de melons	120	Temps complet Amplitude horaire : 7h-18h Permis B exigé Période de recrutement : Du 15/04 au 30/06/2020	SAS VAL DE SERIGNY 21 La Belle Indienne 86230 SERIGNY	Par courrier Par mail : pletallec@uds86.fr	Camping/gites/ Chambre d'hôte
4	Du 15/07 au 30/09/2020	Conditionneur de melons	40	Temps partiel Permis B exigé Période de recrutement : Du 15/04 au 30/06/2020	SAS VAL DE SERIGNY 21 La Belle Indienne 86230 SERIGNY	Par courrier Par mail : pletallec@uds86.fr	Camping/gites/ Chambre d'hôte

N° offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
1	Du 15/05 au 15/09/2020	Conducteur d'engins agricoles (téléscopique, presse, andaineur, faucheuse). Récolte paille et luzerne	4	Temps complet Lieu de travail : vienne et limitrophe Période de recrutement : Du 01/12/2019 au 30/04/2020	SARL POITOU PRODUITS DU SOL 13 Route de Mazeuil 86330 ST JEAN DE SAUVES	Inscrivez-vous sur le site : www.lagriculturerecte.org et postulez à l'offre OCM125402-86	Non
2	Du 20/06 au 10/08/2020	Conducteur d'engins agricoles (téléscopique, presse, andaineur, faucheuse). Récolte paille et luzerne	4	Temps complet Lieu de travail : vienne et limitrophe Période de recrutement : Du 01/12/2019 au 30/04/2020	SARL POITOU PRODUITS DU SOL 13 Route de Mazeuil 86330 ST JEAN DE SAUVES	Inscrivez-vous sur le site : www.lagriculturerecte.org et postulez à l'offre OCM125403-86	Non
3	Du 20/06 au 31/07/2020	Collecte de céréales Réception des céréales Analyse de grains (impureté...) Bons d'expédition, saisie informatique Entretien du site	80	Temps complet Horaire variable, travail de nuit et week-end Lieu de travail : nombreux lieux dans le 86 Période de recrutement : Du 01/03/2020 au 30/06/2020	TERRENA La Noëlle 44150 ANCENIS	Par mail : saison.collecte@terrena.fr	Non
4	Du 15/07 au 02/08/2020	Castration de maïs	30	Temps partiel 8h-18H Période de recrutement : Du 19/03 au 31/07/2020	86170 CHAMPIGNY EN ROCHEREAU	Inscrivez-vous sur le site : www.lagriculturerecte.org et postulez à l'offre OCM124919-86	Non
5	Du 01/07 au 31/08/2020	Castration de maïs	25	Temps partiel Travail le samedi Période de recrutement : A partir du 01/05/2020	86440 MIÛNE-AUXANCES	Par téléphone : 06 77 17 60 45 Par mail : semences.sourisseau@gmail.com Contact : Mme SOURISSEAU	Non
6	3 semaine au mois de septembre	Triage de maïs	10	Temps partiel Travail le samedi Période de recrutement : A partir du 01/05/2020	86440 MIÛNE-AUXANCES	Par téléphone : 06 77 17 60 45 Par mail : semences.sourisseau@gmail.com Contact : Mme SOURISSEAU	Non

N° offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
7	Début juillet à fin août	Conduite de tracteur	1	Temps complet	SCEA MIREISPA 5 La Crouzatte 86400 VOULEME	Inscrivez-vous sur le site : www.lagriculturerecte.org et postulez à l'offre OCM124602-86	Non
8	Début juillet à mi-août	Conducteur d'engins agricoles (transport de céréales)	1	Temps complet Lieux de travail : Validivienne, Jazeneuil, Lusignan/Migné-Auxances	86440 MIÛNE-AUXANCES	Par téléphone : 06 77 17 60 45 Par mail : semences.sourisseau@gmail.com Contact : Mme SOURISSEAU	Non
9	Mi juillet à Mi août	Chauffeur de tracteur télescopique	1	Temps complet	EARL ERBS Les Rodières 86230 SERIGNY	Par mail : touillet.jacques@yahoo.fr Contact : M. Jacques TOUILLET	Non
10	Mi juillet à Mi octobre	Chauffeur de tracteur avec remorques	1	Temps partiel Du lundi ou vendredi	86170 CHAMPIÛNY EN ROCHEREAU	Inscrivez-vous sur le site : www.lagriculturerecte.org et postulez à l'offre OCM126265-86	Non
11	08/06/2020 pour 2 mois	Agent agricole polyvalent (travaux de champs, irrigation, stockage entretien du matériel et bâtiment, conduite d'engins agricoles).	1	Temps complet Travail le samedi Expérience impérative	86170 CHAMPIÛNY EN ROCHEREAU	Contactez l'ANEFA Poitou-Maritime Par téléphone : 05 49 44 75 25 Par mail : poitoumaritime@anefa.org	Non
12	01/07/2020 pour 1 mois	Conducteur d'engins agricoles (transport de céréales)	1	Temps complet Lieux de travail : - Fleix - Valvidienne - Civaux	86300 FLEIX	Par téléphone : 06 77 17 60 45 Par mail : semences.sourisseau@gmail.com ou marcherrier@hotmail.fr Contact : Mme SOURISSEAU	Non

N° offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
13	01/07/2020 pour 2 mois	Conducteur d'engins agricoles - Entretien du matériel - Travaux de sol - Rouler les grains...	1	Temps complet Horaires variables selon conditions climatiques Expérience souhaitée Permis obligatoire	86370 VIVONNE	Par téléphone : 06 61 94 07 50 Par mail : lorent.texier3@wanadoo.fr Contact : M. Laurent TEXIER	Non

Tabaculture

N° offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
1	Du 01/08 au 15/10/2020	Ramassage et tri du tabac	10	Temps complet Période de recrutement : du 15/03 au 31/07/2020	PJF PRODUCTIONS Les Terres Noires 86190 VILLIERS	Par téléphone : 06 14 21 37 39 Par mail : jerome.surault@fondor.fr Contact : M. Jérôme SURAULT	Non
2	Du 15/07 au 31/10/2020	Chauffeur de tracteur	1	Temps complet CACES 3 ET 8 exigés Expérience impérative Période de recrutement : du 01/02 au 15/07/2020	GAEC DESCHAMPS 7 Rue de l'Allée Chincé 86130 JAUNAY MARIIGNY	Par téléphone : 06 80 92 19 36 Par mail : patrice.deschamps@wanadoo.fr Contact : M. Patrice DESCHAMPS	Non
3	Du 15/07 au 31/08/2020	Encimage tabac et maïs	10	Temps partiel 20h/semaine Période de recrutement : du 01/02 au 15/07/2020	GAEC DESCHAMPS 7 Rue de l'Allée Chincé 86130 JAUNAY MARIIGNY	Par téléphone : 06 80 92 19 36 Par mail : patrice.deschamps@wanadoo.fr Contact : M. Patrice DESCHAMPS	Non
4	Mi-juillet mi-août	Ecimage de tabac et castration de maïs, semences	15	Temps partiel 20h minimum par semaine	86170 CHAMPIGNY EN ROCHEREAU	Inscrivez-vous sur le site : www.lagriculturerecoute.org et postulez à l'offre OCM126267-86	Non
5	01/09 à mi-septembre	Conditionnement et triage de tabac	3	Temps partiel 25h minimum par semaine	86170 CHAMPIGNY EN ROCHEREAU	Inscrivez-vous sur le site : www.lagriculturerecoute.org et postulez à l'offre OCM126271-86	Non

Arboriculture

N° offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
1	Mi-août à mi-novembre	Cueillette des pommes-poires	10	Temps complet Du lundi au vendredi Amplitude horaire : 8h30-12h30/13h30-16h30	EARL DE CHANTEGROLLE Chantegrolle 86250 CHARROUX	Par mail : sarl-gargouil86@orange.fr Envoyer CV, lettre de motivation et carte de mutuelle (par mail ou courrier à l'adresse de l'employeur)	Non

*Les offres d'emplois
accessibles aux mineurs
de + de 16 ans*

CHARENTE-MARITIME

DEUX-SÈVRES

VIENNE

Offres d'emplois accessibles aux mineurs de + de 16 ans

N° offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
1	Du 01/06 au 30/06/2020	Relevage des vignes	3	Temps complet Amplitude horaire : 6h à 13h Lieu de travail : Lignières sonneville (16130) Arthenac (17520)	EARL CHAINIER PETIT 15 La Barde Fagnouse 17520 ARTHENAC	Par téléphone : 06 79 08 42 60	Non
2	Du 20/07 au 10/08/2020	Castration maïs	10	Temps partiel Amplitude horaire : 7h-13h Période de recrutement : Du 01/04 au 14/07/2020	EARL BAUD 26 Chemin des Seguins 17150 NIEUL LE VIROUIL	Par mail : baud.loic@outlook.fr Téléphone : 06 70 36 09 10 Présentation en direct Contact : M. Loïc BAUD	Non
3	Du 20/08 au 15/09/2020	Accrochage du tabac sous serre	9	Temps complet Période de recrutement : Du 10/08 au 20/08/2020	EARL LES TERRES DE CHASSERAT 3 Gabras 17430 CABARIOT	Par téléphone : 06 68 80 56 24 ou 05 46 83 29 15 Contact : M. Patrick CARRON	Non
4	De juin à juillet	Eclaircissage des pommes	35	Temps complet A partir de 17 ans Période de recrutement : Du 23/04 au 31/05/2020	EARL DESNOUES La Marchandière 79130 ALLONNE	Par téléphone : 05 49 63 72 32 Heures d'appels : 9h-12h Présentation en direct Contact : Mme Christelle DESNOUES	Camping
5	De juin à juillet	Eclaircissage des pommes	35	Temps complet Période de recrutement : Du 23/04 au 31/05/2020	EARL DESNOUES La Marchandière 79131 ALLONNE	Par téléphone : 05 49 63 72 32 Heures d'appels : 9h-12h Présentation en direct Contact : Mme Christelle DESNOUES	Camping
6	De septembre à novembre	Cueillette des pommes	35	Temps complet Période de recrutement : Du 23/04 au 31/05/2020	EARL DESNOUES La Marchandière 79131 ALLONNE	Par téléphone : 05 49 63 72 32 Heures d'appels : 9h-12h Présentation en direct Contact : Mme Christelle DESNOUES	Camping
7	Du 10/08 au 30/09/2020	Récolte et triage des pommes de terre	10	Temps complet Période de recrutement : Du 01/06 au 31/07/2020	SCEA DES SERINETTES Le Bout du Pont 86510 BRUX	Inscrivez-vous sur le site : www.lagriculturerecute.org et postulez à l'offre OMA125287-86	Camping/gites/ Chambre d'hôte
8	Du 15/07 au 02/08/2020	Castration de maïs	30	Temps partiel 8h-18H Période de recrutement : Du 19/03 au 31/07/2020	86170 CHAMPIGNY EN ROCHE- REAU	Inscrivez-vous sur le site : www.lagriculturerecute.org et postulez à l'offre OCM124919-86	Non

Offres d'emplois accessibles aux mineurs de + de 16 ans

N° offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
9	Du 01/08 au 15/10/2020	Ramassage et tri du tabac	10	Temps complet Période de recrutement : du 15/03 au 31/07/2020	PJF PRODUCTIONS Les Terres Noires 86190 VILLIERS	Par téléphone : 06 14 21 37 39 Par mail : jerome.surault@fondor.fr Contact : M. Jérôme SURAULT	Non
10	Du 01/07 au 31/08/2020	Castration de maïs	25	Temps partiel Travail le samedi Période de recrutement : A partir du 01/05/2020	86440 MIGNE-AUXANCES	Par téléphone : 06 77 17 60 45 Par mail : semences.sourisseau@gmail.com Contact : Mme SOURISSEAU	Non
11	Du 15/07 au 31/08/2020	Encimage tabac et maïs	10	Temps partiel 20h/semaine Période de recrutement : du 01/02 au 15/07/2020	GAEC DESCHAMPS 7 Rue de l'Allée Chincé 86130 JAUNAY MARIIGNY	Par téléphone : 06 80 92 19 36 Par mail : patrice.deschamps@wanadoo.fr Contact : M. Patrice DESCHAMPS	Non
12	Mi-juillet mi-août	Ecimage de tabac et castration de maïs, semences	15	Temps partiel 20h minimum par semaine	86170 CHAMPIGNY EN ROCHEREAU	Inscrivez-vous sur le site : www.lagriculturerecte.org et postulez à l'offre OCM126267-86	Non
13	Du 10/07 au 31/08/2020	Castration de maïs	530	Temps partiel Missions de 4 jours à 1 mois Possibilité de travailler le samedi Secteurs de travail : - Surgères - Aigrefeuille - St Jean d'Angély - Dampierre sur Boutonne	AIDER 17	Télécharger la fiche d'inscription : AIDER 17 emploi saisonnier sur : www.poitoumaritime.anefa.org	Non

Offres d'emplois accessibles aux mineurs de + de 16 ans

N° offre	Période des travaux	Descriptif des tâches	Nombre de poste	Conditions de travail	Employeur	Comment Postuler ?	Hébergement Maison de la saisonnalité
14	Du 10/07 au 31/08/2020	Epuration de tournesol	700	<p>Temps partiel Missions de 4 jours à 1 mois Possibilité de travailler le samedi</p> <p>Secteurs de travail (17) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marans - Chambon - Aigrefeuille - Couçon - St Laurent de la Prée - Esnandes - ST Georges des coteaux <p>Secteur de travail (79) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - St Génard <p>Secteur de travail (85) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vix 	AIDER 17	Télécharger la fiche d'inscription : AIDER 17 emploi saisonnier sur : www.poitoumaritime.anefa.org	Non

Calendrier des travaux saisonniers agricoles



	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
Vignes	Taille Attachage, descente des sarments				Palissage Plantation greffes Epamprage				Vendanges			Arrachage pépinières Taille	
Melon				Plantation		Cueillette conditionnement							
Maraîchage	Plantation, désherbage manuel, éclaircissage, tuteurage, effeuillage, récolte, taille, nettoyage, manutention.												
Pommes					Eclaircissage				Récolte				
Grandes cultures			Préparation des sols Semis Fenaïson				Epuration - Castrage Désherbage manuel Irrigation - Notation cultures		Récolte Triage Surveillance séchoir				
Asperges			Récolte Triage Conditionnement				Désherbage manuel						
Tabac			Semis		Plantation				Récolte				

D'autres saisons en région

Vous n'avez pas trouvé un emploi dans votre secteur et vous êtes mobile ?

Les autres départements de la Nouvelle-Aquitaine du réseau peuvent également vous proposer des saisons agricoles !

ANEFA Charente
Demandez le livret des saisons 2019
uniquement version numérique
charente@anefa.org
www.charente.anefa.org

ANEFA Gironde
Inscription sur le fichier
des saisonniers
www.gironde.anefa.org
n° 05.56.52.84.09
gironde@anefa.org

ANEFA Landes
Demandez le livret
des saisons 2019
n° 05.58.85.44.23
landes@anefa.org

ANEFA Limousin
Demandez le livret des saisons 2019
n° 05.55.10.38.11
anefa-limousin@anefa.org

ANEFA Dordogne
Demandez le livret des saisons 2019
de Dordogne et/ou du Lot et Garonne
n° 05.53.35.88.52
anefa-dordogne@anefa.org
www.dordogne.anefa.org

ANEFA Pyrénées-Atlantiques
Demandez le livret des saisons 2019
n° 05.59.30.80.59
anefa64@anefa.org



Présentation de L'ANEFA POITOU-MARITIME

Association Nationale Emploi Formation en Agriculture

L'ANEFA POITOU MARITIME est une association nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture sur le territoire de la Charente-Maritime, Deux-Sèvres et de la Vienne.

C'est une association paritaire cogérée par des syndicats employeurs et des syndicats salariés.

L'ANEFA POITOU-MARITIME favorise l'emploi et la formation en agriculture grâce au soutien financier de l'ANEFA, des différents partenaires et au reversement des cotisations via la MSA.

Ses missions :

- ◆ Favoriser l'émergence et la création d'emplois en production agricole (individuels ou partagés, groupements d'employeurs).
- ◆ Conseiller et aider individuellement les futurs employeurs (aide à la création d'emplois, à la formation).
- ◆ Accueillir et aider les demandeurs d'emplois dans leurs recherches.
- ◆ Promouvoir le plus largement l'emploi agricole.



Herbergement : Maison de la saisonnalité

Les employeurs, la MSA, l'ANEFA POITOU MARITIME mais aussi les collectivités locales mettent pour 5 €uros un hébergement dans des campings à proximité des exploitations.

Comment faire :

Trouver un contrat avec un employeur adhérent au dispositif.

Qu'est ce que l'on apporte pendant la saison ?

Une toile de tente et un couchage.

Qu'est ce que l'on nous propose ?

Un emplacement toile de tente ou chambre en appartement moyennant 5 à 6 €/ jour.
Un barnum avec matériel à disposition (réfrigérateur, plaques chauffantes, congélateur, tables, chaises, équipements cuisine.).
Des interlocuteurs privilégiés pendant toute la saison pour les questions diverses (administratifs, santé, mobilité.).

Les employeurs adhérents au dispositif sont identifiés dans le livret Emploi Saisonnier.

La Mission de la Maison de la saisonnalité

Elle consiste à mettre en place un point d'accueil, d'information et d'orientation qui répond aux besoins des acteurs de l'emploi saisonnier.

Saisonniers, employeurs et acteurs locaux y trouvent les ressources nécessaires pour organiser la saison : emploi, logement, formation, santé, droit du travail, protection sociale, transport...

Ce service d'information est animé par l'ANEFA Poitou Maritime et mobilise les partenaires pour construire et alimenter régulièrement une base de connaissances à partir de leur expérience de terrain.

Objectif :

La maison de la saisonnalité a pour objectif d'accompagner les saisonniers, cet accompagnement se fait sur 3 étapes :

L'avant saison :

Connaître les démarches à faire avant de partir en saison : recherche d'emploi, formations, logement...

La saison au quotidien :

Le choix d'un emploi saisonnier ne s'arrête pas simplement au travail. Vivre une saison, c'est aussi des conditions de vie et un rythme particulier. Des solutions d'hébergements sont proposées aux saisonniers.

L'après saison :

Accompagnement sur des formations, pluriactivité ou emploi durable.

La bourse de l'emploi : je m'inscris ! www.lagriculture-recrute.org

Dans chaque département, un(e) conseiller(e) gère la bourse de l'emploi et facilite la mise en relation des employeurs et des salariés.

Déposez par internet votre candidature, en vous connectant sur le site de l'Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture (ANEFA).

Vous pouvez également prendre contact avec le correspondant départemental qui vous aidera dans votre démarche :

ANEFA POITOU MARITIME au 05 49 44 75 25

Conditions de travail

Quelques règles élémentaires...

Comme toutes les activités salariées, les emplois saisonniers sont régis par la convention collective polyculture élevage.

Vous trouverez ci-après les grandes lignes de ces dispositions. Attention : cette réglementation est valable au moment de l'édition du document (janvier 2020) mais elle peut avoir évolué au moment de la signature de votre contrat de travail. La valeur du SMIC change par exemple au moins une fois par an et la grille de salaire conventionnelle départementale.

Contrat de travail

Pour un emploi saisonnier, le contrat de travail est un contrat duré déterminée (CDD), le plus souvent à terme imprécis. Dans ce cas, le terme correspond à la fin de la saison.

Le contrat est obligatoirement écrit et doit être signé par l'employeur et le salarié. Chacun en possède un exemplaire.

Au-delà de la période d'essai (inscrite dans le contrat de travail), un CDD ne peut être rompu avant son terme, sauf s'il y a accord de l'employeur et du salarié ou si le salarié justifie d'une embauche à durée indéterminée.

Pendant la période d'essai, un CDD peut être rompu à la condition de respecter les délais de prévenance suivants pour les CDD de 7 semaines et plus :

Rupture à l'initiative de l'employeur :

- .24 heures si moins de 8 jours de présence
- .48 heures entre 8 jours et 1 mois de présence
- .2 semaines après 1 mois de présence
- .1 mois après 3 mois de présence

Rupture à l'initiative du salarié :

- .24 heures si moins de 8 jours de présence
- .48 heures au-delà de 8 jours de présence

L'âge légal du travail est de 16 ans.

En fin de contrat, l'employeur fournira au salarié :

- Un certificat de travail.
- .. Un reçu pour solde de tout compte.
- Une attestation Pôle Emploi.

Certaines règles sont spécifiques à l'agriculture. La répartition de la durée de travail peut varier selon l'entreprise et le type de travaux à réaliser.

Durée du travail

Pour les salariés âgés d'au moins de 18 ans travaillant dans une exploitation, les règles sont les suivantes :

- Durée hebdomadaire = 35h/ semaine.
- .. Pause de 20 minutes si 6h consécutives de travail.
- .. Durée maximum de travail =10h/jour et 48h/semaine.
- .. La durée maximum de travail ne doit pas excéder plus de la moitié des vacances scolaires.
- .. Repos quotidien = 11h minimum.

Entre 16 et 18 ans, la durée du travail est limitée à 8h/ jour et 35h/ semaine

Entre 14 et 16 ans, l'employeur doit déclarer par écrit l'embauche à la DIRECCTE et le travail doit répondre à certaines conditions : travaux légers, 32h/ semaine à 14 ans et 35h/ semaine à 15 ans, interdiction du travail le dimanche et du travail de nuit.

La durée maximum de travail ne doit pas excéder plus de la moitié des vacances scolaires.

Rémunération

Le salaire horaire doit être au moins égal au SMIC. Toutefois, avant 18 ans, l'employeur peut effectuer un abattement sur le salaire :

- .. Abattement de 20 % pour les jeunes de 14 à 16 ans.
- .. Abattement de 10 % pour les jeunes de 17 à 18 ans.

Cet abattement est supprimé pour les jeunes travailleurs justifiant de 6 mois d'activité professionnelle dans la branche d'activité.

Quelle que soit la durée du contrat, le salarié a droit à une indemnité compensatrice de congés payés correspondant à 10 % de la rémunération brute perçue.

Le travail le dimanche ou les jours fériés peut donner lieu à des majorations de rémunération (en fonction des productions concernées).

Le bulletin de salaire est remis au salarié par l'employeur à la fin de chaque mois travaillé (accompagné du règlement du salaire).

Il est indispensable de garder à vie les originaux des bulletins de salaire et contrats de travail.

Santé et sécurité au travail

La majeure partie des activités saisonnières s'effectue à l'extérieur, parfois dans des conditions difficiles, de pluie ou de chaleur. Il est vivement conseillé au salarié saisonnier de se munir de la tenue adéquate en fonction des conditions de travail :

Préserver son capital santé : Quelques règles...

Le « coup de pompe » de 11h peut être évité par un solide petit déjeuner et/ou un petit casse-croûte. S'hydrater tout au long de la journée (au moins 1.5 litres d'eau).

Une tenue de travail adaptée...

Pour prévenir les risques de chutes : prévoir des chaussures lacées, qui tiennent aux pieds.
Pour prévenir les risques d'insolation et de coups de soleil : prévoir casquette, tee-shirt à manches longues et crème anti-UV.
Contre la pluie et le froid : prévoir des bottes et un ciré.

La conduite de matériel...

Ne jamais utiliser une machine sans y avoir été autorisé par votre responsable.
Signalez toute anomalie ou dysfonctionnement.

En cas d'accident...

Supprimer la source de risque.
Protégez la victime et l'environnement afin d'éviter tout risque supplémentaire.
Alerter rapidement les secours : SAMU (15), pompiers (18) ou le 112.
Prévenez votre employeur ou responsable hiérarchique.

Pour éviter les problèmes physiques

Adoptez les gestes et postures appropriés (dos droit, jambes fléchies) et alterner les positions de travail pour soulager votre dos.
Protégez-vous des insectes. Toute réaction anormale : douleur, gonflement, rougeur excessive, sensation de malaise avec respiration difficile. doit être signalée à votre employeur.
En cas de blessure, même minime, désinfectez avec de l'eau, du savon et un produit antiseptique.
Pour l'utilisation de certains types d'engins auto-moteurs, vous devez être muni d'une autorisation de conduite délivrée par votre employeur. Cette autorisation peut exiger d'avoir suivi une formation.

Votre protection sociale dans le régime sociale

Si vous remplissez les conditions d'activités requises, la MSA vous assure pour les risques maladie, maternité, décès, accident du travail, indemnités journalières, frais de soins, prestations familiales, ...
Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter la MSA de votre département.



Suivez-nous sur Facebook !
@ANEFA Poitou Maritime
pour être informé des nouvelles offres à pourvoir,
des ouvertures de formations et de nos actualités !

ANEFA Poitou-Maritime
05 49 44 75 25

@ : poitoumaritime@anefa.org
www.lagriculture-recrute.org



L'essentiel & plus encore



MISE À JOUR
16/06/2020